



Communiqué de presse

Dijon, le 26 janvier 2021

HUB EMPLOIS & COMPÉTENCES DES INDUSTRIES DE SANTÉ DU TERRITOIRE DIJON-BOURGOGNE

Le Pôle BFCare, l'agence Creativ', l'UFR Sciences de santé, l'OPCO 2i et l'UIMM de Côte d'Or, France Chimie BFC et Dijon Métropole se sont associés pour créer le Hub Emplois & Compétences des Industries de Santé. Cette démarche partenariale aura pour vocation d'améliorer l'attractivité des métiers et d'articuler l'offre et la demande en formation des salariés du secteur des industries de santé.

Les industries de santé : un écosystème innovant avec des perspectives économiques et d'emplois sur des secteurs essentiels pour notre société

Fort du potentiel économique en tant que 1er pôle des industries de santé régional (4000 emplois, 100 entreprises, 1200 M€ CA) et de la capacité scientifique et hospitalo-universitaire de son écosystème santé, Dijon Métropole a décidé de soutenir le développement de sa filière santé via la signature le 26 septembre 2019 d'une convention fondatrice du Technopôle Santé avec l'ensemble des acteurs métropolitains du domaine santé pour soutenir des initiatives favorisant son développement.

Dans ce cadre, le Hub Emplois & Compétences des Industries de Santé est une initiative qui a pour ambition de développer les compétences, l'employabilité et la mobilité des actifs pour participer à la résilience d'un tissu industriel en santé essentiel pour notre territoire. Élaboré avant la crise sanitaire, cette initiative résonne plus que jamais avec la crise sanitaire liée au Covid19.

Si la densité de cet écosystème s'exprime en particulier sur le territoire métropolitain, c'est, plus largement, tout un réseau régional regroupé au sein du Pôle BFCare, l'UIMM et France Chimie BFC pour la partie industrielle et celui de l'UFR Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne pour le relais avec les acteurs de l'enseignement supérieur et la formation continue qui a vocation à bénéficier de la dynamique engagée autour de la métropole Dijonnaise et de son effet d'entraînement.

Le Hub Emplois & Compétences des Industries de Santé : un outil structurant pour répondre aux difficultés RH du secteur

Dans un contexte de difficultés RH (méconnaissance du secteur, manque d'attractivité des métiers, enjeu d'adaptation de l'offre régionale de formation), le Pôle BFCare et CREATIV' ont engagé dès 2017 des travaux visant à faciliter la gestion des emplois et des compétences des entreprises, avec le soutien financier de l'État, de la Région et Dijon Métropole.

La santé étant un secteur reconnu comme stratégique par l'Etat et la Région en Bourgogne-Franche-Comté (axe « santé » du projet I-Site, domaine « santé » de la spécialisation intelligente RIS3) ainsi que par Dijon Métropole qui en fait une de ses filières d'excellence à développer, la perspective de création d'un dispositif Hub Emplois & Compétences des Industries de Santé est apparu comme répondant pleinement aux problématiques soulevées par les entreprises régionales.

Dispositif de nouvelle génération porté par l'agence Creativ' pour le compte des partenaires Pôle BFCare, l'UFR Sciences de santé de l'Université de Bourgogne, l'OPCO 2i et l'UIMM de Côte d'Or, France Chimie BFC et Dijon Métropole, le Hub Emplois & Compétences des Industries de Santé aura pour principales missions :

- **La valorisation de l'offre de formation du territoire** auprès des industriels de santé,
- **La promotion et la valorisation du tissu des industries de santé** auprès des publics cibles, en s'appuyant notamment sur des outils tels que le nouveau film de promotion des métiers des industries de la santé, réalisé par le Pôle BFCare (<https://www.youtube.com/watch?v=wnDCHOlutBk>), la réalisation de fiches métiers et d'interviews vidéos, ainsi que la sensibilisation des prescripteurs de l'emploi et de l'orientation à ce secteur d'activité et la participation à des événements.
- **L'enrichissement de l'offre de formation** qui s'appuiera sur une phase de diagnostic auprès des industriels de santé pour déterminer les compétences attendues dans les différents univers métiers et l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des Industriels de Santé.
- **L'intensification de la relation école-entreprise**, avec la mise en place de projet spécifique favorisant les interactions entre les industries de la Santé et les offres de formation territoriale.

A PROPOS:

- **Dijon Métropole** : la métropole a fait le choix de développer ses filières d'excellence dont la Santé dans le cadre du Technopole Santé en soutenant toute initiative permettant de développer, valoriser et rendre attractif son tissu économique aux talents et investisseurs. (<https://www.metropole-dijon.fr/>)
- **Creativ'**, le cluster emploi-compétences du bassin Dijonnais, mène un projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur le secteur des industries de santé en lien avec le pôle BFCare cofinancé par l'Etat, la Région et Dijon Métropole (<https://www.creativ21.fr/>)
- **Le Pôle BFCare** est une association qui fédère les industries du secteur des produits et services de santé basées en région Bourgogne-Franche-Comté. Ce réseau peut concerner toute entreprise offrant des produits et/ou services directement ou indirectement sur les domaines d'activité suivants : Chimie fine / Pharma / Cosmétique ; Technologies médicales (dispositifs médicaux, équipements de santé, e-santé) ; Services & Innovation en Sciences de la Vie. (<https://pole-bfcare.com/>)
- **UFR Sciences de santé** est une composante de l'**Université de Bourgogne** regroupant l'ensemble des formations universitaires en Santé (médecine, pharmacie) qui représente 4300 étudiants. Elle intègre aussi une Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé (structure universitaire de formation continue) ainsi que des équipes de recherche labellisées (INSERM, CNRS, INRA ...) au sein desquelles médecins, pharmaciens et scientifiques partagent et mutualisent leurs compétences au profit d'une dynamique toujours plus performante.
- **UIMM Côte d'Or**, un réseau de services œuvrant dans l'intérêt des industries technologiques et de leur compétitivité sur le marché. Leurs services et expertises est mise au service des entreprises pour les accompagner dans leurs développements et ainsi contribuer à l'attractivité du territoire (<https://www.uimm21.fr/>)
- **OPCO DEF2i** : l'opérateur de compétences inter-industriel et formations (<https://www.opco2i.fr/>)
- **France Chimie Bourgogne-Franche-Comté** est un syndicat professionnel affilié à France Chimie. Il regroupe les entreprises et établissements relevant des Industries chimiques, para-chimiques et connexes implantés en Bourgogne et en Franche-Comté (<https://www.francechimie.fr/bfc>)

Contacts presse :

Sylvie Alves Rodrigues, chargée de communication du Pôle BFCare, 06.66.74.36.59, sylvie@pole-bfcare.com

Méline Walz, Chargée de projet Creativ', 07.77.89.83.03, mwalz@creativ21.fr